

FO signe la création FAPE EDF

Suite au démixtage (retrait d'EDF de la Fondation créée en 1995) de FAPE, le Groupe EDF décide de reformater le contour de l'aide à l'insertion sociale en créant LE « FAPE EDF ».

Ce fond est dédié à la solidarité en faveur de l'aide au retour à l'emploi des personnes en grandes difficultés.

Il a pour but de favoriser la création d'emploi en subventionnant la réalisation de projets qui s'inscrivent dans une démarche sociale.

Le fond a démarré au **1^{er} janvier 2013**

FO s'inscrit dans une démarche de service à l'emploi, et s'engage en tant que membre fondateur à promouvoir la solidarité, l'autonomie et la dignité !

Le comité exécutif est paritaire et se compose de 8 administrateurs minimum (4 représentants du Groupe EDF et 4 représentants des organisations syndicales FNEM FO, CFDT, CGT, CFE-CGC).



Un peu d'histoire



Types d'actions menées :

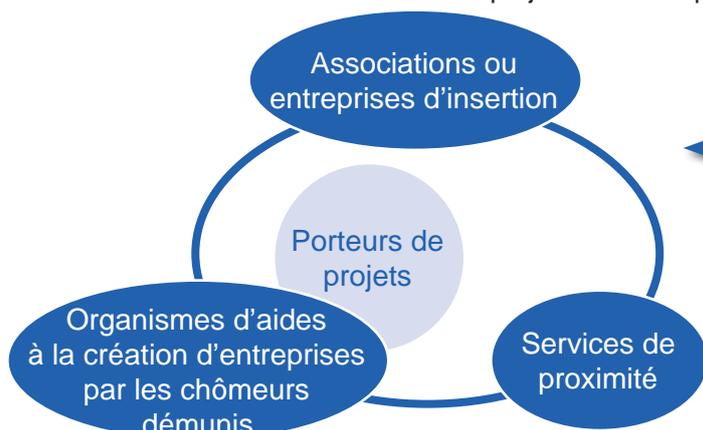
- Participation au financement du matériel (mobilier, matériel informatique, tracteur, véhicule utilitaire),
- Aménagement et mise en conformité des locaux,
- Participation à l'investissement pour la création d'une structure d'insertion,
- Soutien et appui des actions mises en œuvre.

Les ressources du fonds nécessaires aux subventions sont des dons versés par :

- Les salariés et retraités du Groupe EDF,
- Les sociétés du Groupe EDF membres de la FAPE ; **leurs dons annuels étant égaux au montant versé par les salariés et retraités,**
- Entreprises et particuliers.

Les projets & subventions

1 - Les subventions sont accordées si le projet est réalisé par



2 - Critères de sélection des projets

